

Jeudi 04/10/2018 Conseil d'établissement du Lycée français International de Tokyo
17h30-21h00 (Réunion : 17h30-19h15 Discussions informelles : 19h15-21h00)

- **Compte rendu subjectif et non officiel, par François Roussel, conseiller consulaire**

Le 4 octobre 2018 j'ai participé en tant que conseiller consulaire au Conseil d'établissement du LFI Tokyo. Ma collègue conseillère consulaire Évelyne Inuzuka était également présente. J'étais heureux de retrouver cette instance où j'ai siégé pendant 8 ans de 2002 à 2010 en tant que représentant des parents d'élèves.

Résultats du baccalauréat satisfaisants : taux de réussite de 96% (2 échecs sur 47 candidats) dont plus de neuf sur dix avec mention.

Bilan de l'orientation post-bac des bacheliers 2017

Où font-ils leurs études ?

65% en France

17,5% au Japon (en légère hausse)

17,5 % Ailleurs (en légère baisse)

Dans quel genre d'établissement ?

40% Écoles spécialisées et grandes écoles post-bac

23% Classes préparatoires aux grandes écoles

36% Université

Instruments pour le suivi des élèves sur une plus longue durée : plateforme Agora et association des anciens élèves ALFIT (en cours de restructuration).

Une rentrée de tous les records : le jour de la rentrée 2018, le LFI Tokyo scolarisait **1376 élèves** (1380 environ désormais) et employait 250 personnes.

Répartition des élèves :

Maternelle : 222

Élémentaire : 591

Collège : 356

Lycée : 207

Travaux de rénovation : pendant les vacances d'été, des nouvelles couleurs sont venues égayer des salles de classe et la cour de récréation. Un espace lycéen extérieur a été aménagé (tables, bancs). Une salle de danse a été créée.

Transports scolaires : une 14e ligne de bus a été ouverte.

L'homologation du Lycée par l'Éducation Nationale vient sans surprise d'être renouvelée (renouvellement périodique habituel). A cette occasion la commission ad hoc a notamment apprécié, dans son rapport, la « **mixité sociale** assurée » au LFI Tokyo.

« Programme citoyen » : priorité à la responsabilisation des élèves

Un des grands axes pédagogiques pour le Lycée est la responsabilisation des élèves. On ne peut que s'en réjouir. Ainsi pour l'utilisation en autonomie du Foyer, du CDI, ou encore de

leur espace extérieur réservé, les Lycéens devront prendre l'habitude de se choisir un « responsable » .

Par ailleurs le concept d' « **heures de vie communautaire** », institué il y a 2 ans, va être développé, en insistant que son aspect contractuel (apprendre à assumer ses engagements). La Vie Scolaire va aider les élèves à s'investir en rédigeant un **catalogue** d'actions possibles, organisées en plusieurs pôles, dont l'un regrouperait les actions à l'extérieur du Lycée.

À ce sujet j'ai rappelé l'implication proactive de la **Bouquinerie Solidaire** (de l'association FDM Tokyo), qui accueille depuis 2016 des volontaires Lycéens en leur offrant le cadre d'un engagement bénévole altruiste (et des attestations pour leur reconnaissance par le Lycée).

Voyages scolaires (sorties pédagogiques avec nuitées)

Comme il se doit, les projets pédagogiques de voyages scolaires pour l'année 2018-2019 ont été présentés. Il y en aura 10 : 4 en Primaire et 6 dans le Secondaire. Ils ont tous été approuvés. [Classes vertes, classe de découverte et classe de neige en Primaire ; voyages au Japon et hors du Japon en Secondaire : Hiroshima, Ôshima, Singapour (échange avec le Lycée américain pour les élèves de 1e section OIB américain), Shanghai (basket-ball), Taipei (Nuit du code), Kuala Lumpur (rencontres théâtrales)]

Le programme de formation professionnelle des personnels a également été présenté et validé. Il concerne cette année 50 personnes. La direction a rappelé que pendant leurs stages les enseignants sont quasi-systématiquement remplacés dans le Primaire, et de mieux en mieux dans le Secondaire.

Prévisions pour la rentrée prochaine

On table sur une augmentation d'effectifs de 5% soit 69 élèves en plus.

Prévision d'ouverture d'un 4e CM2 et d'une 4e Cinquième (évolution vers une structure « tubulaire » avec 4 divisions par niveau).

Embauche prévue de nouveaux enseignants (4,3 équivalents temps plein).

Conservation du même nombre de professeurs « résidents » et « expatriés », avec glissement d'un poste de résident d'histoire-géographie (4 actuellement) vers un poste de Sciences de la Vie et de la Terre (1 seul résident actuellement).